République Française Département de la Vienne

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988



Edith CRESSON Guy MONJALON

Electrices, Electeurs,

Le 8 Mai vous avez élu François MITTERRAND Président de la République.

Vous avez choisi la France Unie sur nos valeurs essentielles : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Il vous appartient de donner maintenant au Président les moyens de poursuivre l'œuvre entreprise dans un souci d'ouverture et dans le respect de tous les Français.

A l'aube du 3ème millénaire, de grands défis nous attendent.

Nous y ferons face par une action vigoureuse :

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION-FORMATION

L'expérience menée par la droite de 1986 à 1988 a démontré que la politique du laisser faire n'améliorait pas la situation de l'emploi, bien au contraire.

La réduction du chômage passe par la priorité donnée à l'éducation-formation. La recherche et la modernisation des entreprises doivent aussi être privilégiées par des mesures incitatives à l'investissement.

ASSURER LA SOLIDARITÉ

Afin de ne laisser personne "au bord de la route", la nouvelle Assemblée Nationale devra voter la proposition du gouvernement Rocard d'assurer, **à tous les Français privés de ressources, un minimun d'insertion (2 000 F par mois).** *Celui-ci sera financé en partie par l'impôt sur les grandes fortunes qui devra être rétabli.*

Les nouveaux députés devront également préserver tous les acquis sociaux (SMIC - retraite à 60 ans - Sécurité Sociale).

La cohésion sociale c'est aussi la participation des travailleurs aux décisions qui les concernent dans l'entreprise. Cette participation est également un facteur de compétitivité.

SOUTENIR L'AGRICULTURE

L'agriculture française connaît de grandes difficultés malgré son poids important dans notre économie.

Des solutions peuvent être trouvées. Pour cela, il faut :

- Rechercher des débouchés
- Organiser des filières pour de nouvelles productions
- Valoriser les productions pour une meilleure commercialisation.

CONSTRUIRE L'EUROPE

Dans l'immédiat, organiser le grand marché commun européen de 1992 qui doit rendre nos entreprises plus compétitives et donc améliorer l'emploi.

Pour l'avenir, préparer la mise en place d'une monnaie, d'institutions et d'une défense commune ; jeter les bases d'une politique sociale commune ; ouvrir à la jeunesse un horizon européen.

Nous nous engageons à défendre ces propositions et à les soutenir au Parlement. Comme nous nous engageons, en qualité d'élus de la circonscription de CHATELLERAULT-LOUDUN, à mettre notre expérience et notre combativité au service des élus locaux, des électrices et des électeurs.

Le dimanche 5 Juin, vous donnerez une majorité au Président François MITTERRAND en votant pour

Edith CRESSON
Ministre des Affaires Européennes
et
Guy MONJALON
Conseiller Régional

Vu les candidats

imprimerie châtelleraudaise s.a. - châtellerault